

PRIX D'ABONNEMENT:

AU CANADA.
Edition Semi-quotidienne. Un An, \$4.—6 Mois, \$2.
Edition Hebdomadaire. Un An, \$2.—6 Mois, \$1.
AUX ETATS-UNIS.
Edition Semi-quotidienne. Un An, \$5.—4 Mois, \$2.
Edition Hebdomadaire. Dix Mois, \$2.—6 Mois, \$1.
PAYABLES D'AVANCE.
Les Abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.
On ne recevra point d'Abonnement au Canada, pour moins de six mois.—Tout semestre commencé se paie en entier.—Tout semestre commencé à l'une ou à l'autre Edition devra se terminer, avant de pouvoir changer.

L'ORDRE,

UNION CATHOLIQUE.

HECTOR FABRE—Rédacteur-en-Chef.

Editeurs-Propriétaires—PLINGUET & CIE.

PRIX DES ANNONCES

DANS L'ÉDITION SEMI-QUOTIDIENNE.

Six lignes, première insertion.....50 Cents
Chaque insertion subséquente.....13 "
Dix lignes, première insertion.....67 "
Chaque insertion subséquente.....17 "
Au-dessus de dix lignes, par ligne.....7 "
Chaque insertion subséquente, par ligne.....2 "
Un quart, à l'année.....\$30.00
Un demi-quart, do.....16.00

Toutes Lettres d'Affaires, Communications, Correspondances, doivent être adressées franco au Directeur du Journal, No. 26, Rue St. Gabriel.

BAS-CANADA.

Montréal, 2 Décembre 1861.

Nous n'avons jamais cherché, pour notre part, à nier ou à pallier les divisions qui existent entre l'Opposition Bas-Canadienne et l'Opposition Haut-Canadienne. Nous allons plus loin, et nous avouons, que nous n'avons jamais regretté ces divisions, jamais souhaité que le mouvement violent qui les agrandit cessât, toujours affirmé que ce mouvement, se rattachant à des causes générales, pouvait se calmer un instant, mais qu'il était au fond permanent et invincible.

Les divisions qui fractionnent l'Opposition, sont les mêmes que celles qui brisent l'unité du ministère; les unes et les autres viennent des natures contraires, inconciliables des deux peuples forcément unis par l'Union.

Certes, nos hommes politiques n'ont rien épargné pour adoucir les antipathies de ces deux natures nationales, pour amoindrir leur répulsion réciproque, pour donner une physionomie unique, officielle, à ces deux caractères si fortement accentués et si opposés.

Si les métaux ne se sont pas fondus en un seul métal, ce n'est pas faute de feu ministériel; si, de ce métal, on n'a pas tiré une statue pour la poser sur les limites effacées du Haut et du Bas-Canada, comme le type et le symbole historique des deux peuples à jamais unis, ce n'est pas faute d'ouvriers puissants et dévoués.

Malgré tous les efforts, malgré presque tous les hommes publics, malgré tous les ministères, la désunion a persisté dans l'Union. Pendant que les Parlements s'emplissent de partisans de l'Union et que le pouvoir leur appartenait, la désunion vivait au cœur des peuples.

Chose plus surprenante encore! Les partisans de l'Union eux-mêmes étaient les involontaires interprètes, les involontaires représentants de la désunion. Une partie de leurs actes était la contradiction de leurs aspirations, et les législateurs pour deux peuples lorsqu'ils voulaient former un seul peuple. L'opinion publique les soulevait, les emportait dans son courant irrésistible, et, sans pouvoir changer le but de leurs pensées, changeait le but et l'effet de leurs actes.

Le ministère actuel offre le plus frappant exemple de la force de la désunion. Certes, voilà des hommes qui voudraient s'entendre, et qui ne le peuvent pas, non parce qu'ils hésitent à sacrifier pour cela leurs principes, mais parce que sacrifier leurs divisions, c'est sacrifier leur existence politique. Ce ministère ne vit que parce qu'il reflète les principes opposés du Haut et du Bas-Canada, que parce qu'il reflète la désunion. Sa faiblesse comme corps politique, comme principe, est sa force comme ministère.

Certes, M. Smith ne veut pas plus que M. Cartier la représentation basée sur la population; mais il faut qu'il la promette pour se faire élire, et il faut que le ministère de M. Cartier admette, dans son sein, M. Smith, partisan de l'augmentation de la représentation pour se maintenir. M. Cartier, partisan de l'Union, est donc obligé d'accepter comme collègue un

violateur du principe fondamental de l'Union, l'égalité de la représentation, c'est-à-dire un partisan de la désunion; et par là, il fait entrer dans son ministère, dans la personne de M. Smith, la division sur les principes constitutionnels, c'est-à-dire la désunion.

La désunion donc qui ne se formulait autrefois que dans la législation, a pénétré jusqu'au sein du pouvoir lui-même. Au-dessus des deux peuples que rien n'a pu confondre, il y a une législation, une administration, une opposition divisées en deux. Rien n'est un, et la séparation, partie du cœur de la société, s'étend jusqu'au sommet du pouvoir.

Ce serait s'éprendre de la plus étrange chimère que de s'imaginer que cette séparation va cesser, et qu'elle n'est qu'un accident. Ce serait pousser l'aveuglement jusqu'à la cécité politique que de se figurer que l'Union, que n'a pu cimenter vingt ans de paix et d'efforts politiques, va sortir tout-à-coup et miraculeusement de nos discordes, ou que l'Union peut vivre appuyée partout sur deux bases qui s'entrechoquent, et par la simple vertu d'une fiction constitutionnelle.

Que le ministère actuel tombe demain, et ses successeurs se trouveront, s'ils ne veulent demander hardiment et patriotiquement le rappel de l'Union, en face d'une situation qui n'aura que deux issues: ou ralliant les hommes modérés du Haut-Canada, la grande majorité du parti ministériel actuel et une partie de l'Opposition, ils tenteront de gouverner avec le système de la double majorité, mais même s'ils y réussissent d'abord, leur succès sera éphémère et se brisera sur la question violemment reprise par leurs adversaires, de l'augmentation de la représentation; ou ils obtiendront un changement constitutionnel, en faisant reconnaître et assurer légalement l'existence de deux ministères et de deux législatures, et ils tenteront de sauver l'Union par la reconnaissance politique de la désunion et du droit qu'à chaque peuple de se gouverner lui-même.

Ces deux alternatives nous paraissent préférables, infiniment préférables au ministère actuel, et elles conduisent au rappel de l'Union, non par des crises violentes et des injustices, mais par une pente irrésistible et régulière.

C'est pourquoi nous combattons le ministère actuel et nous souhaitons sa chute; c'est pourquoi nous ne craignons pas l'avenir qui lui succédera. Même si cet avenir devait contenir des crises et précipiter l'avènement de celles que contient la situation actuelle, nous le hâterions de nos vœux.

On n'échappe pas aux crises en les retardant; on est parfois maître de changer les voies qu'elles doivent suivre avant d'éclater, non de les écarter et de les étouffer. La prudence n'est pas de les fuir, mais de s'y préparer.

Dans l'attente de tels événements, le patriotisme veut que l'on fasse à son parti ou à son pays la meilleure position possible, celle où il a le libre usage de tous ses moyens de défense, celle où les fautes et les injustices de quelques chefs, d'une cause compromise, ne se mêlent pas à sa cause pour l'affaiblir.

Ceux qui s'attachent au ministère avec l'ardeur de la peur, et qui attendent de lui le salut de la patrie, ne

voient pas que le pouvoir s'appuie sur une institution politique qui croule, l'Union, et que s'il ne croule pas de lui-même, il va crouler avec elle. Ce n'est pas sur deux instruments politiques usés et frappés à mort que doit s'appuyer la cause nationale. Elle ne doit pas, en cherchant à assurer son salut, tenter de sauver le ministère et l'Union, et lier ses intérêts sacrés à leur décadence.

Elle ne saurait les sauver, et ils ne peuvent la sauver; elle risquerait de se perdre avec eux. Si nous sommes avec le ministère et l'Union complique d'injustices, si nous nous appuyons sur eux, nous courrons tous les dangers de leur chute.

Brisons toute alliance avec les fautes politiques du ministère, avec les injustices de l'Union; séparons notre cause de toute autre cause. L'isolement dans ses droits, dans sa justice, c'est sa force, et l'on ne peut rien contre elle, si elle ne sort pas de la limite de ses droits et de la justice.

L'assemblée des amis de la colonisation, à St. Jean, était très-nombreuse. M. Charles Laberge, ex-député d'Iberville, présidait. Des discours éloquentes ont été prononcés par le Président, par l'abbé Larocque, l'abbé Dagenais, MM. Loranger et Bureau. On remarquait dans l'assemblée plusieurs membres du Clergé.

L'œuvre de la colonisation a reçu dans ce district une nouvelle et vigoureuse impulsion qui ne s'arrêtera pas. C'est le devoir de la population des autres districts de suivre ce noble exemple.

Nos lecteurs n'oublieraient pas que c'est ce soir qu'a lieu la grande assemblée de la Société de Colonisation, dans la salle de l'Institut Canadien-Français. Tous les bons citoyens doivent y assister.

Bulletin.

La prompte arrivée du *Trent* en Angleterre a été démentie par le télégraphe. Cette nouvelle était d'autant plus improbable que, loin d'aller en Angleterre, le *Trent* faisait route vers St. Thomas, où il devait subir quelques améliorations.

Nous saurons ces jours-ci l'impression qu'aura produit sur le gouvernement l'arrestation des ambassadeurs du Sud, à bord d'un des vaisseaux anglais. En revanche, nous savons que le *San-Jacinto* est revenu à son bassin, et que le capitaine Wilkes a assisté à un banquet qui lui a été offert en considération de sa conduite et de la capture importée qu'il a faite.

Les nouvelles apportées par le *City of Baltimore* vont jusqu'au 21 ult. Il était bruit qu'un vaisseau de guerre chargé de munitions considérables était parti de Londres pour les Etats du Sud.

Dans sa dernière lettre au *Times*, M. Russell dit que le Président des Etats-Unis et son Cabinet étaient disposés à accepter un arbitrage et délibéreraient sur l'opportunité d'accepter ou de demander l'intervention des puissances européennes.

L'expédition du Mexique se composera de 15 vaisseaux, de 230 canons, 5,000 hommes de marine et 3,000 hommes de troupes. On termine dans les différents ports de France l'embarquement général; la flotte se rend à la Martinique, point de ralliement de la division française du Mexique.

Le corsaire du Sud, *Nashville*, est arrivé à Southampton le 21. Le 19,

il avait pris le navire *Harvey Birch*, allant du Havre à New-York. Après avoir pris à son bord le capitaine et son équipage, le pirate brûla le navire. Le *Nashville*, après avoir débarqué le capitaine et l'équipage de sa prise à Southampton, est resté dans ce port sous pavillon du Sud. Son commandant Pegram déclare qu'il a une commission de vapeur de guerre.

On a demandé 30 guinées pour l'assurance du *North Briton*.

Lettre de l'Empereur.

L'Empereur a adressé au ministre d'Etat la lettre suivante:

"Monsieur le ministre, "L'opinion émise ce matin sur notre situation financière par M. Fould, dans la réunion du conseil privé et du conseil des ministres, a toute mon approbation.

"Depuis longtemps, vous le savez, ma préoccupation était de renfermer le budget dans des limites invariables, et souvent, en présidant le conseil d'Etat, j'ai exprimé mon désir à cet égard.

"Malheureusement, des circonstances imprévues et des nécessités toujours croissantes m'ont empêché d'atteindre ce résultat. Le seul moyen efficace d'y parvenir est d'abandonner résolument la faculté qui m'appartient d'ouvrir, en l'absence des Chambres, des crédits nouveaux. Ce système fonctionnera sans préjudice pour l'Etat si, après l'examen attentif des économies possibles, une explication loyale des besoins réels de l'administration persuade le Corps Législatif de la nécessité de doter convenablement les différents services.

"Je viens donc vous prévenir de mon intention de réunir le 2 décembre le Sénat, pour lui faire connaître ma détermination de renoncer au pouvoir d'ouvrir, dans l'intervalle des sessions, des crédits supplémentaires ou extraordinaires. Cette résolution fera partie du sénatus-consulte qui, suivant ma promesse, réglera par grandes sections le vote du budget des différents ministères.

"En renonçant au droit qui était également celui des souverains mêmes constitutionnels qui m'ont précédé, je pense faire une chose utile à la bonne gestion de nos finances. Fidèle à mon origine, je ne puis regarder les prérogatives de la couronne ni comme un dépôt sacré auquel on ne saurait toucher, ni comme l'héritage de mes pères qu'il faille avant tout transmettre intact à mon fils. Elu du peuple, représentant ses intérêts, j'abandonnerai toujours sans regret toute prérogative inutile au bien public, de même que je conserverai inébranlable, dans mes mains, tout pouvoir indispensable à la tranquillité et à la prospérité du pays.

"Sur ce, monsieur le ministre, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

"Ecrit au palais de Compiègne, le 12 novembre 1861.

"NAPOLÉON."

L'Empereur a adressé à M. Achille Fould la lettre suivante:

"Mon cher monsieur Fould, "Vous avez fait ressortir avec tant de lucidité devant le conseil privé et le conseil des ministres un danger de mon gouvernement, et vous avez soutenu votre opinion par des arguments si convaincants, que je suis décidé à adopter complètement vos

idées et à faire insérer votre mémoire au *Moniteur*.

"J'accepte votre système d'autant plus volontiers que depuis longtemps je cherchais, vous le savez, le moyen d'asseoir solidement le crédit de l'Etat, en renfermant les ministères dans le budget réglementaire. Mais ce nouveau système ne fonctionnera avec avantage que si celui qui a su en approfondir toute les difficultés veut se consacrer à son exécution. Je viens donc vous charger du portefeuille des finances, et je vous saisi de vous dévouer à cette tâche, dont les résultats seront favorables aux intérêts généraux. Je suis persuadé que, dans cette nouvelle position, vous ne cesserez de me donner, comme par le passé, des preuves de dévouement et de patriotisme.

"Recevez, mon cher monsieur Fould, l'assurance de ma sincère amitié.

"NAPOLÉON."

On lit dans *l'Ami de la Religion* du 16 Novembre:

"Nous apprenons avec douleur que le Révérend Père Lacordaire s'est éteint d'heure en heure. Le saint-Viadique et l'Extrême-Onction lui ont été administrés en présence de tous les religieux qui se trouvent réunis à Sorèze.

"Le digne fils de saint Dominique a répondu avec une angélique piété aux prières de l'Eglise: il a écouté avec un calme parfait l'exhortation du révérend père Provincial, et a voulu adresser les plus touchants adieux à ses frères consacrés. Notre cœur se serre à la pensée que peut-être à l'heure où ces lignes parviendront à nos lecteurs, une carrière si brillante et si sainte sera close pour jamais.

"Après plusieurs jours de souffrances aiguës, supportées avec une patience admirable, l'illustre malade est tombé dans un profond abattement qui a inspiré à ses amis les dernières inquiétudes. Conservant cependant, alors même, toute la clarté de son intelligence, il n'a cessé de recevoir et de bénir ceux de ses fils spirituels que des dépêches télégraphiques avaient mandés près de lui. Plusieurs religieux des frères prêcheurs et du tiers-ordre enseignant, le R. P. Sautreau, provincial de l'Ordre, le P. Chocneau, prieur de Saint-Maximin, le P. Bourard, les PP. Capties et Lécuyer, du tiers-ordre, se trouvaient aussi réunis près du malade, et se disputaient la consolation de l'approcher.

"Croyant alors à sa mort prochaine, mais établi par la grâce de Dieu dans une paix simple et austère, le saint religieux pressait de temps en temps contre ses lèvres le crucifix qu'on lui présentait. Comme on lui disait une fois: "Vous avez sans doute de la peine à prier Dieu," il jeta les yeux sur le crucifix et répondit seulement: "Je le regarde."

"Depuis dimanche soir, 10 novembre, une amélioration subite s'est manifestée dans l'état du malade. Un peu de forces lui est revenu; il parle plus facilement et commence à supporter quelques légères boissons. Des consolations précieuses ont concouru insensiblement à ce réveil de la vie auquel on voudrait pouvoir attacher un reste d'espérance. A plus fort de la dernière crise, une dépêche fut envoyée à Rome portant aux pieds du Saint Père, de la part du malade, le désir de recevoir sa bénédiction. La réponse a suivi de près la demande; elle portait: "Sa Sainteté accorde de grand cœur la bénédiction apostolique au Rév. P. Lacordaire." C'est la troisième fois, depuis le commencement de la maladie, que, soit par des intermédiaires, soit directement, notre Saint-Père le Pape

avait été prise, en rentrant, de douleurs violentes dans la tête, douleurs auxquelles avaient succédé des vertiges...

Le médecin grimpa l'escalier quatre à quatre, laissant derrière lui le vieillard, que son âge empêchait d'aller aussi vite.

Il était trop tard. Lorsque le docteur entra, la Quintin était morte et froide déjà, étendue sur son lit, telle que son message l'avait laissée, l'œil à demi fermé, les muscles de la face relâchés. La bouche était ouverte, —exposant son néant.

Le docteur s'était assis, le front caché dans ses mains.

"J'aurais dû laisser quelqu'un auprès d'elle, dit le vieillard en se lamentant.

Le docteur releva la tête: "Cela n'est pas servi à grand-chose, dit-il. Il est fallu un miracle pour la sauver cette fois.

Il regardait, silencieux, la figure pâle de Quintin.

"Monsieur, lui dit le vieillard, il n'était guère possible, avec le caractère de mademoiselle Quintin, d'avoir avec elle des relations autres que le commerce indifférent du monde. Pourtant, mademoiselle Quintin avait pour moi, j'ose le dire, de la considération, et j'avais quelque raison d'espérer qu'elle se terminerait à m'épouser. Elle me traitait encore dernièrement, quand je la pressai à ce sujet, avec tout le respect, s'entend, qu'elle méritait à bon droit:

"Un autre jour nous causerons de cela," J'avais de l'attachement pour elle, je le dis encore aujourd'hui quoil ne m'entend plus, et j'ai avec cela, heureusement, un caractère patient et facile. En joignant mes petites économies aux siennes, j'aurais pu me reposer, car le moment en est bien venu pour moi; nous nous serions soutenus l'un l'autre, et nous aurions été heureux. Je perds beaucoup à cette mort, monsieur!

Le docteur considérait ce singulier vieillard qui déplorait la perte d'un bien dont si peu de gens eussent fait cas. Il crut le reconnaître pour l'homme qui tenait compagnie à mademoiselle Quintin, sur l'estrade, derrière le maire.

—N'accompagnez-vous pas, monsieur, aujourd'hui, mademoiselle Quintin? demanda-t-il.

—Oui, monsieur, j'ai obtenu pour elle la permission d'assister au tirage de la loterie dans l'enceinte réservée. Elle s'en faisait depuis longtemps une fête. J'ai l'honneur d'être écrivain public rédacteur, attaché pour la copie des listes à l'administration de la loterie. Lorsque je suis parti d'ici ce matin avec cette pauvre demoiselle, j'étais loin de penser que ce soir...

—Pardonnez ce que ma question peut avoir d'indiscret et veuillez l'attribuer à un motif sérieux. —Mademoiselle Quintin jouait-elle à la loterie?

A continuer.

semble soixante-deux bouches à feu. La frégate *Colorado* est lancée par la capture du corsaire *Judith*. Telles sont les forces dont disposaient les deux partis au moment de l'attaque; et, comme elles sont à peu près égales, il est impossible d'en tirer une déduction pour deviner quelle a pu être l'issue de l'engagement.

Nouvelles des Etats-Unis.

(Extraits du Courrier.)

Jeudi, 28 Novembre.

Aucune nouvelle ne nous est parvenue hier du fort Pickens, et rien de l'issue du combat dont la baie de Pensacola a été le théâtre samedi dernier, et peut-être les jours suivants. En attendant que nous ayons quelques lumières sur les affaires des côtes de la Floride, nous croyons intéressant de donner à nos lecteurs un aperçu de la topographie de la baie de Pensacola et des forces militaires et navales qui s'y trouvaient dernièrement.

La baie de Pensacola est formée par l'embouchure des rivières Yellow, Blackwater et Escambia. Presque formée par l'île Santa Rosa, elle est complètement abritée par elle contre les vents du Sud qui seuls pourraient causer quelques désordres dans ses eaux. L'île de Santa Rosa, qui n'est qu'une longue et étroite bande de terre sablonneuse, se prolonge à l'Est jusqu'à la baie de Choctawatchee, dont les rives sont au pouvoir des confédérés. Le fort Pickens, ou se trouve le colonel fédéral Brown, est à l'extrémité occidentale de l'île Santa Rosa, et commande l'entrée de la baie dans laquelle on ne peut pénétrer que par un chenal fort étroit. Sur la terre ferme, au nord du fort Pickens, s'élève le fort Barrancas, l'ancien hôpital fédéral, et l'arsenal. Au sud, sur une langue de terre assez semblable à celle d'Hatteras, et étroitement décapée en presque l'île, est construit le fort McRae.

Il y a longtemps que les sécessionnistes ont convoité la possession de l'île Santa Rosa, afin de pouvoir attaquer le fort Pickens par deux points à la fois, et du côté de la mer, et du côté de la terre. On se rappelle la première attaque de nuit qui fit souffrir tant de pertes aux zouaves de Wilson, campés à l'extrémité orientale de l'île. Les confédérés durent se retirer, mais, comme leur perte était insignifiante en comparaison de celle des fédéraux, ils considèrent ce combat comme un succès. On comprit alors toute l'importance de la possession de l'île Santa Rosa pour le Nord. Voici, d'après une correspondance, quelles sont les forces des unionistes sur ce point. Ils ont 1,900 hommes, dont 1,100 réguliers et 800 zouaves de Wilson. Ce régiment n'est pas au complet, le reste de ses hommes étant distribués à Tortugas et à Key-West. Dans le fort même, il n'y a que quatre cents réguliers et trois cents zouaves. Les autres soldats étaient répartis dans le reste de l'île, qui n'a nulle part plus d'un mille de largeur, mais le colonel Brown leur avait donné l'ordre de se replier sous les canons de la forteresse, s'ils se voyaient menacés.

Les confédérés avaient environ six mille hommes sur les rives de la baie de Pensacola, et cent-cinquante canons en batterie contre le fort Pickens. La plupart des pièces sont d'une bonne portée. D'autre part, les fédéraux ont une grande ressource dans leur marine. Au départ du *Peabody*, le 19 courant, les frégates *Niagara* et *Colorado*, et la canonnière *Hatteras*, étaient dans les eaux de Pensacola, prêtes à soutenir de leur feu le colonel Brown et portant en-

— "Un autre jour nous causerons de cela," J'avais de l'attachement pour elle, je le dis encore aujourd'hui quoil ne m'entend plus, et j'ai avec cela, heureusement, un caractère patient et facile. En joignant mes petites économies aux siennes, j'aurais pu me reposer, car le moment en est bien venu pour moi; nous nous serions soutenus l'un l'autre, et nous aurions été heureux. Je perds beaucoup à cette mort, monsieur!

Le docteur considérait ce singulier vieillard qui déplorait la perte d'un bien dont si peu de gens eussent fait cas. Il crut le reconnaître pour l'homme qui tenait compagnie à mademoiselle Quintin, sur l'estrade, derrière le maire.

—N'accompagnez-vous pas, monsieur, aujourd'hui, mademoiselle Quintin? demanda-t-il.

—Oui, monsieur, j'ai obtenu pour elle la permission d'assister au tirage de la loterie dans l'enceinte réservée. Elle s'en faisait depuis longtemps une fête. J'ai l'honneur d'être écrivain public rédacteur, attaché pour la copie des listes à l'administration de la loterie. Lorsque je suis parti d'ici ce matin avec cette pauvre demoiselle, j'étais loin de penser que ce soir...

—Pardonnez ce que ma question peut avoir d'indiscret et veuillez l'attribuer à un motif sérieux. —Mademoiselle Quintin jouait-elle à la loterie?

A continuer.

Feuilleton de "L'Ordre."

Quand j'étais Etudiant.

II.

(Suite.)

— Je vous dis que c'était un magouilleux, série...

— Oui, mais les intermittences?

— Lyon arrive avant Strasbourg.

— Figurez-vous, monsieur, qu'ils attachent des numéros au cou des pigeons pour arriver avant la malle...

Au milieu de tout ce bruit, il ne manquait pas de se trouver quelques fous épiant l'occasion de voir l'heure à la montre de leur prochain, si le prochain avait une montre.

Un grand mouvement de fluctuation se fit bientôt dans la salle. Deux domestiques en livrée parurent et furent accueillis par des acclamations. Ils ouvrirent une grande porte qui masquait une espèce de théâtre.

A chaque côté de l'estrade étaient placées deux roues de dimensions considérables et vitrées. A chaque côté de ces deux roues étaient un homme et un enfant; l'homme en habit noir, à tournure d'huissier appariteur; l'enfant vêtu d'une tunique bleue, avec une large ceinture rouge, les yeux bandés et les cheveux frisés: frieur, bandeau

et costume avaient les allures allégoriques et mythologiques de l'époque. Entre les deux roues apparaissaient le maire coiffé de son écharpe blanche, et quelques personnages en grande tenue.

— Si je perds ici une heure de mon temps, dit le docteur pour se consoler, je pourrai dire au moins que j'ai vu tirer la loterie.

L'enfant placé à droite prit un à un les quatre-vingt-dix numéros déposés dans la roue. Il se fit un grand silence. Chaque numéro était déplié par l'enfant, annoncé à haute voix par l'homme en habit noir, et déposé par l'autre enfant dans l'autre roue, après avoir été roulé dans un étui de carton.

L'appel préliminaire de ces quatre-vingt-dix numéros durait depuis longtemps. Le docteur, qui commençait à s'impacienter, examinait les physionomies qui se trouvaient autour de lui, lorsqu'en portant ses yeux sur l'estrade, il aperçut derrière le maire et ses adjoints, parmi quelques personnes privilégiées, un visage qu'il fut bien surpris de trouver là.

C'était tout simplement mademoiselle Quintin, gravement assise au milieu des oracles du sort, coiffée d'un vieux chapeau violet de forme bizarre, tout pleuré et tout dégonflé, tenant de ses deux mains sur ses genoux son sac. Tels, ou à peu de chose près, les vieux sphinx des hiéroglyphes. Elle se penchait de temps en temps vers un per-

sonnage à cheveux gris et d'encolure assez commune, qui paraissait lui tenir lieu de chevalier servant.

Le docteur n'eut pas le temps de s'étonner. Le silence devint tout d'un coup général et absolu. Le tirage commençait.

L'enfant placé à gauche plongea sa main dans la roue que l'homme noir venait de tourner plusieurs fois avec rapidité. Il en tira un numéro qui fut déplié et crié à haute voix. Tous les regards étaient fixés sur un seul point, tous les cœurs tendus. Le numéro crié fut répété au même instant et comme par magie à l'autre extrémité de la salle.

Il en fut de même pour les numéros suivants. A chaque numéro proclamé, il se faisait dans la foule un murmure, un bruissement ou l'on distinguait deux parties comme dans un chœur d'opéra; celle de l'espoir décroissant, dans le genre chromatique, et celle de l'espoir réalisé, sur un mode vif et brillant. Au cinquième numéro, un cri surhumain partit d'un des coins de la salle, et l'on vit bondir en l'air, au-dessus des autres têtes, un homme qui hurlait, riant et pleurant à la fois.

Cet homme venait de gagner le quinze, une fortune, quelque minime que fut sa mise. Seulement il y avait un malheur: c'est qu'il venait au même instant d'être frappé de folie. On l'emporta.

La foule s'écoula. Toutes les physionomies, tout à l'heure animées par

l'espoir, étaient abattues et moroses. Il ne manquait certes pas là de gens qui avaient risqué et perdu leur pain de la journée.

Le docteur, s'éloigna profondément attristé par tout ce qu'il venait de voir et d'entendre, et se rappelant le mot de Roscomon:

"There should be no endeavour where is no reasonable hope."

(Il ne devrait pas y avoir d'efforts là où il n'y a pas d'espoir raisonnable.)

Il réfléchissait à tout cela en hâtant le pas. Sa pensée vint à se reporter sur la Quintin. Qu'est-ce que la Quintin venait faire là? elle jouait donc à la loterie, elle aussi? —Et sur cette donnée, il revint insensiblement à cette idée à laquelle il avait autrefois si difficilement renoncé, que c'était à la Quintin qu'il devait sa fortune. De cette façon, en effet, tout pouvait s'expliquer. La Quintin avait fait quelque gain énorme; elle avait voulu récompenser les soins et le généreux dévouement de son médecin. Il se rappelait avec émotion l'exclamation de la Quintin sur la pauvreté de sa mauresse, la nuit où il l'avait transportée et secourue chez lui. Si la vieille fille n'avait pas changé sa misérable façon de vivre, c'est qu'elle tenait à d'indéfinissables habitudes d'avarice.

Le docteur était vivement agité par toutes ces réflexions. En même temps qu'il se sentait pénétré d'un sentiment de profonde gratitude pour la Comtesse,

il était heureux de se dire que l'heure attendue par lui de la restitution était venue. S'il ne se troupaît pas cette fois, l'accomplissement de ce devoir n'aurait même pas pour lui le mérite d'un sacrifice, et il le regretterait presque, car il pouvait facilement aujourd'hui y satisfaire. Grâce aux éléments fournis par la Quintin, sa position était assurée.

Il résolut aussitôt d'aller le soir même, après sa consultation, remercier son ancienne malade, se promettant bien de tout faire avec une invincible adresse pour obtenir d'elle qu'elle vécût d'une manière plus convenable et qu'elle s'acquittât un peu plus des soins dus à son âge.

Les visiteurs furent plus nombreux ce jour-là que de coutume. Le docteur, après avoir examiné le dernier, se disposait à se rendre à la rue du Cloître-Saint-Merri, lorsqu'un homme d'une soixantaine d'années se présenta dans son cabinet. La nuit commençait à tomber; la lampe n'était pas allumée encore. Le docteur allait appeler:

—Ne dérangez personne, lui dit le personnage qui venait d'entrer. Je viens simplement vous prier de venir mademoiselle Quintin.

—Que lui est-il donc arrivé? —J'allais chez elle.

Le message donna quelques détails

Il vous introduira dans sa cabane; et le soir, assis près du grand feu qui illumine la maison, entouré de sa famille joyeuse et de ses amis accourus à la nouvelle de votre arrivée, il vous fera le récit de ses malheurs, il vous parlera de ses misères, il y ajoutera ses joies et il vous dira ses besoins. Le lendemain, parcourant son champ, vous verrez le fruit de ses labeurs, vous le consolerez dans ses revers, vous le félicitez sur ses succès et vous l'encouragerez dans ses espérances. Vous apprendrez de lui quels sont les besoins de la colonisation dans cette partie; quel bien peut y faire ou le gouvernement, ou les sociétés de Colonisation, et quels moyens sont propres à lui amener de nouveaux compagnons. Et puis vous reviendrez dans vos foyers, enchantés de votre voyage, un peu fatigués peut-être, mais avec moins d'illusions et plus de connaissances exactes.

Je ne veux pas donner ici une leçon, mais je ferai remarquer qu'il serait désirable que les employés publics des bureaux de colonisation voulussent bien aller visiter quelques fois les terrains qui sont sous leur charge et confier leurs ordres un peu moins souvent au télégraphe et à la poste; leurs efforts auraient probablement un meilleur succès et la distribution de leurs faveurs serait plus équitable.

Je demanderai aux personnes qui végètent dans nos campagnes sans rien amasser, de sacrifier la petite somme de trois piastres pour aller dans ces townships où ils verront eux-mêmes les véritables avantages dont ils pourront profiter et où ils ne tarderont pas d'aller s'y établir avec leurs familles.

Que ceux à qui la Providence a refusé une fortune qui les fasse vivre avec aisance, s'éloignent de leur lieu natal et s'acheminent vers nos terres encore inculées; là, la patrie leur promet un héritage.

Que ceux qui vivent dans les misères et les privations, cultivant un étroit lopin de terre dont le revenu suffit à peine à payer les créanciers et laisse sans récompense les leurs, qui l'ont arrosé, écartent cette terre ingrate à d'autres plus aisés et prennent le chemin des townships; là ils jouiront d'une vie plus douce et plus heureuse.

Qu'ils ne redoutent ni les fatigues, ni les misères: elles seront de courte durée. Que l'immensité de la forêt ne les effraie pas; elle disparaîtra bientôt. Que la douleur de quitter un lieu cher et de se séparer de ses amis et de ses parents ne soit pas un obstacle; le sol qu'ils fouleront là-bas sera encore le sol natal. Ils y trouveront un peuple de frères et d'amis; leurs ancêtres étaient les leurs; leurs traditions, leurs mœurs, leur langue et leur foi sont les mêmes; comme eux, ils sont catholiques et Canadiens-français.

A. T. Marsun.

Obituaire.

Nous avons eu la douleur d'apprendre à nos lecteurs, dans notre dernier numéro, la mort d'un des plus anciens et des plus respectables Canadiens-Français du pays. Le lieutenant-Colonel Amable Archambault, rendait son âme à Dieu le 26 du courant, à l'âge avancé de 77 ans et 2 mois. Cette mort plonge dans la douleur une des plus anciennes familles canadiennes et sans compter l'honneur de celui qui a été le plus contribué à faire valoir les ressources naturelles du village et du comté où elle réside. La mort de ce respectable vieillard ne manquera pas de jeter le deuil sur tout le comté de l'Assomption, où il était estimé par ses bonnes œuvres et par ses vertus sociales. On nous communique, à ce sujet, les lignes suivantes:

"Ce vénérable vieillard, malgré qu'il possédait une fortune très considérable, vivait avec la frugalité d'un ancien patriote. La veille de sa mort était le 57^e anniversaire de son mariage avec l'une des femmes les plus universellement estimées dans la localité. Les pauvres perdent en lui un de leurs plus fidèles et plus zélés soutiens. Il était père de l'hon. P. U. Archambault, conseiller législatif, et de Alex. Archambault, Ecr. membre du parlement. Sa mort a été celle du juste, sans agonie et avec la sérénité du vrai chrétien."—Paye.

Faits Divers.

Nous recevons les nouvelles les plus contradictoires sur le fort Pickens. On nous informe d'abord que la position des unionistes au fort Pickens est très critique, que les navires de guerre le Niagara et le Colorado ont été désarmés, et que le fort va être pris; puis on nous déclare que le corps d'armée du Sud a été battu, et probablement capturé. Le tout dans un télégramme daté de New-York.

—M. Ossaye écrit à la Minerve: "Pour rendre hommage à la vérité, je dois avouer que je vous ai invité à reproduire mon article sur le crédit foncier."

Si M. Ossaye nous avait fait cet aveu, lorsque nous lui avons demandé: si c'était à son invitation que la Minerve avait reproduit sa correspondance, il aurait prévenu le petit débat qu'il regrette. M. Ossaye résoud d'ailleurs la discussion contre la Minerve, puisqu'il constate qu'il n'a fait que lui demander de reproduire sa correspondance. Or, reproduire, c'est emprunter, et il est de règle entre journaux que l'on n'emprunte pas sans nommer le prêteur. Lorsqu'un article a été adressé à un journal et publié par lui, il est sa propriété; il ne peut plus être adressé à un autre journal et publié à neuf, car ce n'est pas alors une publication, mais une reproduction. Ceci clôt la discussion. Nous n'aurions pas réclamé contre le procédé de la Minerve, si nous avions cru que notre réclamation pouvait amener une discussion. Nous regrettons d'avoir fait solder par la patience de nos lecteurs les emprunts de notre confrère.

—Il y aura, après-demain, mercredi, comme nous l'avons annoncé, une séance publique à la salle de l'Ecole-Normale Jacques-Cartier, dans le but d'ouvrir une Ecole des Beaux-Arts. M. Bousquet expliquera le but de la réunion et l'utilité des écoles de beaux-arts. Plusieurs autres orateurs prendront la parole. Les classes ouvrières sont particulièrement invitées.

—Nous remercions M. F. P. Pominville, avocat, pour l'envoi d'une copie du jugement rendu par M. le Juge Monk dans la cause d'Alfred Morrison vs. le Grand Tronc.

—Vendredi matin a été chanté le service anniversaire du feu M. le chanoine Venant Pilon, dans l'Eglise des Soeurs de la Miséricorde, Ste. Pélagie. Mgr. de Montréal officiait, assisté de M. le chanoine Plamondon, M. l'abbé Groulx, curé de St. Benoît, agissant comme diacre et M. l'abbé P. Poulin de Ste. Philomène, comme sous-diacre.

—Il y a au Canal cinq goélettes de guerre américaines, qui viennent du lac Erie, où elles ont croisé. Elles sont à destination de New-York, et commandées par un Commodore. Il n'y a pas de canons à bord, mais seulement des armes et des munitions de guerre.

—Une compagnie de sapeurs et de mineurs d'Halifax doit arriver prochainement. Si l'on en croit le Commercial Advertiser, ils sont chargés de mettre le canal Beaulieu en état de défense.

—M. Guillaume Lamothe a prêté serment, jeudi dernier, devant le maire et le Greffier de la Cité, comme Chef de Police et est immédiatement entré en fonction. Nous sommes heureux de remarquer l'humanité de la presse à l'égard de cette nomination. Ce témoignage de confiance est très flatteur pour M. Lamothe.

—Jeudi dernier, Lord Monck s'est rendu à l'Hôtel du Gouvernement avec le cérémonial ordinaire et a prêté serment comme gouverneur-général du Canada.

—Les chars de la ville continuent à circuler avec beaucoup de succès. La recette pour la semaine dernière a dû être très satisfaisante, si on en juge par le grand nombre de passagers que nous voyons passer tous les quarts d'heure; on nous informe que dans une seule journée, la recette s'est élevée à \$135.

Nous apprenons que, par un contrat passé entre la Compagnie M. Easton, celui-ci a obtenu l'usage des chars pendant un an, à raison de 12 pour cent sur le capital, et à la condition que le contratant remette, à l'expiration du terme du contrat, les chars et la voie ferrée tels qu'ils sont actuellement.

—Mardi dernier, des enfants s'en venant de l'école, rencontrèrent sur le chemin une pauvre petite fille qui se lamentait, pleurant et faisant pitié à voir; quelques uns d'entre elle l'emmenèrent chez leur mère, une madame Gagnon. Sur les questions de celle-ci, la petite malheureuse dit se nommer Philippine Foubert; elle n'a que six ans et paraît très-intelligente. Elle raconte quelle demeure avec sa tante, madame Foubert à Acton; que, lundi dernier, elle vint à toutes deux à Montréal, et que mardi, en partant, sa tante l'avait laissée sur le quai en lui disant: "Tu ne me verras plus jamais." Et elle était partie, la laissant seule, condamnée à mourir de froid et de misère, dans les rues de la ville.

Cette conduite brutale mérite un châtiment. Nous espérons que M. Courso conduira à bonne fin les poursuites qu'il a faites, d'après la déposition de Mme. Gagnon et de la petite délaissée. En attendant, celle-ci a été adoptée par madame Gagnon qui en a pris jusqu'ici les soins les plus touchants.

—Par une proclamation insérée dans la Gazette Officielle de samedi, le gouverneur-général offre une récompense de 200 piastres pour la découverte de personnes qui ont incendié le moulin de M. Thomas Savage, dans le township de Percé, comté de Gaspé.

—Samedi dernier était la St. André. Les écosseux ont remis le chômage de leur fête à aujourd'hui. Ce soir, aura lieu, à la salle du Marché Bonsecours, leur concert annuel.

—M. Courso a ouvert une enquête, de la part des Compagnies d'Assurances, sur l'origine et les circonstances de l'incendie qui a détruit le magasin de M. Paul Deschamps, rue Notre-Dame, dans la nuit du 15 ult.

—Les premières élections de "l'Institut des Lois" ont eu lieu vendredi dernier. Le dépouillement du scrutin a donné le résultat suivant:

Président, L. U. Fontaine; 1^{er} Vice-Président, T. C. A. Desjardins; 2nd Vice-Président, J. N. Brault; Secrétaire-Archiviste, J. O. Joseph; Assist.-Sec.-Arch., H. H. Raby; Sec.-Correspondant, C. O. Perrault; Trésorier, F. Guénette; Bibliothécaire, A. Lacoste.

Conseillers: M. M. Bourgeois, L. O. David, W. Kelly et C. de Montigny.

—Un ami nous raconte l'anecdote suivante: elle n'est pas neuve, mais les bonnes choses ne vieillissent pas:

Raymond, le pédagogue, adressait cette question à l'un de ses écoliers, Jules, enfant assez malin:

—Où est située la Mer Noire?

—Au sud de la Mer Blanche et au nord de la Mer Rouge, répondit Jules.

—Fort bien, reprit le maître; tu auras deux bons points pour cette réponse; mais pourquoi la Mer Noire est-elle nommée ainsi?

—Parce que... parce que... dit l'écolier, sans doute, parce que... l'on y a souvent jeté l'ancre.

—Bravo! fit l'instituteur, tu mérites un troisième bon point.

—En revanche, voici un mot plus révélateur, bien moins bon. Un courtier pressait un homme d'affaires de souscrire à l'emprunt des Etats Italiens réunis.

—Laissez-moi, dit celui-ci, je n'ai pas confiance dans l'emprunt d'un pays sans capitale.

—On dit que les employés du Grand-Tronc, à la Pointe St. Charles doivent s'organiser en un corps de milice volontaire.

—Une dépêche télégraphique, reçue à Québec mardi matin, mandait, que la barque John Pink, capitaine McClean, expédiée de Montréal avec un chargement de grain et de foin, était à la côte à environ un mille et demi, plus bas que la Pointe-aux-Pères. Le naufrage a eu lieu pendant une tempête de vent d'est accompagnée de neige. Au moment où cette dépêche était transmise à 4 h. de l'après-midi, on s'occupait du sauvetage de l'équipage qui était encore à bord.

Une autre dépêche transmise à 6 h. du soir, a annoncé que le capitaine et l'équipage du John Pink avaient été débarqués sains et saufs. — Journal de Québec.

—Pour se rendre aux nombreux désirs qui lui ont été manifestés, M. Larue a consenti volontiers à exposer son intéressant Panorama une semaine de plus à l'Institut des Artisans. Tous ceux qui sont allés le voir, en ont fait beaucoup d'éloges et avec justice, car ce Panorama est sans contredit l'un des plus beaux que la population de Montréal ait jamais vu. Le mécanisme qui fait mouvoir les objets est excellent; on s'imaginait assister à une représentation réelle des batailles qui sont représentées; il y a des scènes magnifiques et très amusantes. Nous conseillons à ceux qui ne sont pas encore allés à l'Institut des Artisans de profiter des quelques jours qui restent; ils ne le regretteront pas. En outre, comme on le verra par l'annonce, les prix ont été réduits pour cette semaine. M. Larue donnera une séance, jeudi après-midi, pour les élèves des écoles, et s'il rencontre assez d'encouragement, il y aura, ce jour-là, des explications en langue française.

Les écoliers sont admis pour 5 centimes seulement. Les supérieurs des maisons d'éducation devraient profiter de cette circonstance, pour faire part de la bonne fortune à leurs élèves.

Ventes par Encans.

DEMAIN, John Leeming et Cie.—Chevaux, Harnais, Voitures, etc., vente aux Etables de M. Paterson, rue Coté, à 11 h. A. M.

MERCREDI: Benning et Barasoul.—Fournitures de Maison, vente au No. 47, Rue Dorchester, à 10 h. A. M.

Vente par les Sheriffs.

POUR LE MOIS DE DECEMBRE PROCHAIN.

Jos. de Bellefeuille vs. F. Beauvais.—Un terrain, maison à St. Jérôme, vente à St. Jérôme le 2 à 11 heures.

Hon. E. Ellice vs. J. Tully.—Une terre à Goodmanchester Vente à Beaulieu le 4 à 11 h.

H. Trigue vs. J. B. Lemire.—Un terrain, maison à Ste. Monique.—Vente à Ste. Monique le 5 à 11 h.

PRIX DU MARCHÉ DE MONTRÉAL.

		30 Novembre, 1861.
Fleur-de-bled...	quint.	14 0 1/2
d'avoine...	...	9 0 0
Blé d'Inde...	...	7 0 0
Grains...	...	0 0 0
Pois...	...	3 0 0
Orges...	...	1 10 2
Avoine...	...	1 8 2
Sarrasin...	...	2 0 2
Lin...	...	6 0 0
Canards...	...	7 6 0
Pigeons...	...	9 0 0
Viandes—Bœuf...	...	0 0 0
Mouton...	...	0 0 0
Porc...	...	0 0 0
Lard...	...	0 0 0
Jambon...	...	0 0 0
Agneau...	...	0 0 0
Mouton...	...	0 0 0
Veau...	...	0 0 0
Beauf...	...	0 0 0
Cochon...	...	0 0 0
Fleur en quart...	...	22 30 3
Extra \$6.85 à 5.55; Choix \$5.40 à 5.50; No. 1 \$5.10 à 5.15; No. 2 \$4.80 à 4.95; Fine \$4.00 à 4.20.		
Blé—Du printemps du H.-C. par les chars \$1.07 à 1.09; par les vapeurs \$1.10 à 1.12; Chicago \$1.04 à 1.07; Milwaukee \$1.10 à 1.12; Roule d'hiver, du Ouest \$1.15 à 1.26; Blanc 1.22 à 1.24.		

MARCHÉS DE NEW-YORK.

New-York, 30 nov.

Fleur—Reçu 9,500 quarts; vendus 8,000. Des Etats de l'Ouest, lourds, superfine, de \$3.40 à \$3.50; extra, de \$3.60 à \$3.65; de l'Ouest, de \$3.85 à \$3.90; superfine, de l'Ouest, de \$3.40 à \$3.50; du Sud, tranquille; melle, \$3.26 à \$3.50; choise et extra, \$3.25 à \$3.75. Fleur canadienne, lourde, superfine, \$3.40 à \$3.50; extra, \$3.60 à \$3.70.

Blé—Mélange acide et en moindre demande; vendus 10,000 minots. Chicago, de \$1.26 à \$1.25; Milwaukee, \$1.26 à \$1.28; d'Iowa, \$1.30; de l'Ouest, \$1.35.

Blé d'hiver, lourd; vendus 40,000 minots; melle de l'Ouest, 631 cts.

Dées.

En cette ville, le 27 ult., François-Xavier Castongue, Eccl., à l'âge de 72 ans.

En cette ville, le 27 ult., Dame Mathilde Lamarte, veuve de feu M. Joseph Amherst, âgée de 57 ans.

Déménagement.

F. X. LOISELLE, MARCHAND-TAILLEUR.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Guillaume, MONTREAL.

INFORME ses amis et le public en général qu'il a transporté son Etablissement à l'endroit ci-dessus, et qu'il est prêt, comme par le passé, à exécuter tous les Ordres qui lui seront confiés. Il tient toujours en mains un Assortiment général de DRAPS, CASIMIRS, et PATRONS à VESTES; aussi, une grande variété de HARDWARES, provenant des meilleures Fabriques et fabriqués à la Mode du jour.

Toutes espèces d'HABILLEMENTS d'ENFANTS seront fabriqués à l'ordre dans les derniers goûts et avec ponctualité.

F. X. L. est Agent pour les Modes de Paris et New-York qu'il reçoit chaque mois.

AVIS SPECIAL.

Nous invitons nos amis d'aller visiter cet Etablissement. L'expérience que possède M. Loisel dans ce genre d'affaires avec le grand Assortiment qu'il tient constamment, nous sommes certains qu'ils trouveront leur avantage.

L'ORDRE est à vendre au Dépôt de Journaux de W. DALTON, Coin des Rues Craig et St. Louis.

M. L. D. GAREAU, TAILLEUR.

ENSEIGNANT DU MONTON, COIN DES RUES LEMOINE ET MONTREAL.

C'EST avec grand plaisir que nous appelons l'attention de nos amis et du Public sur le fonds étendu de

HARDES FAITES, de M. L. D. GAREAU, où l'on peut être certain d'être servi avec ponctualité et du mieux possible.

R. R. R.

La seule manière de préserver et de recouvrer la santé.

MALADES, LIÈZ ET RELIEVISEZ!

"READY RELIEF" DE RADWAY.

Le "Ready Relief" de Radway arrête toutes les maladies engendrées par le froid et par la température malsaine. Il prend et en fait usage durant cette saison, c'est se mettre sur la défensive contre le Rhumatisme, les fièvres, la névralgie, les coliques et toutes les autres maladies causées et aggravées par la température et l'humidité. La soudaineté avec laquelle il arrête ces sortes de maladies est un phénomène dans l'art médical. Pour toutes les douleurs, quelques cruelles qu'elles soient, il est un remède infailible. Appliqué extérieurement, il tempère l'inflammation et donne au malade un soulagement immédiat.

Dans les cas de Petite Vérole, Fièvre Scarlatine, etc., etc., si le "Ready Relief" de Radway est employé à temps, il n'y a pas à craindre aucun danger. Ce remède peut, en 48 heures, faire disparaître les vestiges de la Maladie. Avec les Piliures de Radway, ce remède est ordinairement employé quand se déclarent quelques-unes des maladies ci-haut mentionnées.

LES "REGULATING PILLS" DE RADWAY garantissent pour opérer dans l'espace de 6 heures. Ces Piliures opèrent au bout de 3 à 6 heures. Six de ces Piliures équivalent à 30 des petites pilules faites avec du caméléon et autres composés. Elles ne manquent jamais. Egalisant la circulation affaiblie, elles préviennent les fièvres et chassent les causes qui pourraient les engendrer. En un mot elles sont réputées être les meilleurs préventifs de toutes les maladies.

Le "Renovating Resolvent" de Radway répare tous les vices qui peuvent être faits sur la figure, tels que les maux d'yeux, les éruptions, les ulcères. C'est le seul Remède Constitutionnel qui l'humanité souffrante peut employer avec l'assurance certaine de guérison.

Les Remèdes de Radway sont en vente par tous les Droguistes.

RADWAY et CIE., 23, John Street, N.-Y.

GRAND CONCERT.

AU BÉNÉFICE DES Orphelins Catholiques.

LE "DESERT,"

PAR FELICIE DAVID,

au Cabinet de Lecture Paroissial, MARDI,

Le 10 de DECEMBRE courant, à 8 heures P. M.

Admission, 25 cents.

2 d. c.

SOCIETE DE COLONISATION

Bas-Canada.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE TRIMESTRIELLE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DE COLONISATION DU BAS-CANADA aura lieu LUNDI, le 2 DECEMBRE prochain, à 8 heures du soir, dans les Salles de l'INSTITUT CANADIEN-FRANÇAIS, Petite Rue St. Jacques.

Tous les Membres de la Société et tous les amis de la Colonisation sont priés d'y assister.

Par ordre, L. A. JETTE, Secrétaire.

27 nov.

COMMANDES

LES Soussignés donnent Avis qu'ils exécuteront avec soin, promptitude et à des conditions libérales toutes COMMANDES qui leur seront confiées, soit pour la France, la Belgique ou l'Angleterre. Ceux qui ont l'intention de leur donner des Ordres voudront bien les faire au plus tôt; pour qu'ils soient exécutés par les soins de M. J. D. ROLLAND, actuellement en Europe.

J. B. ROLLAND et FILS.

2 d. c.

Murray et Cie.,

Vendent leur Fonds complet de

FOURNITURES DE BUREAU, LIVRES BLANCS,

PLUMES D'OR,

Etc., etc., etc., à une Réduction immense sur l'ancien Prix.

Papiers à Lettres et à Notes, Enveloppes, etc.,

De 20 par cent à 40 par 100 plus bas que le Prix ordinaire.

Les augmentations considérables qui ont été faites à leur Fonds, des principaux Etablissements de New-York et autres, mettent M. Murray et Cie. en mesure de vendre à un Prix libéral sans précédents.

Lour Fonds est actuellement très-considérable, contenant tout ce qui se rapporte à cette branche du Commerce.

TERMES—Argent comptant seulement.

Un seul Prix est demandé.

176, RUE NOTRE-DAME, Vis-à-vis le Magasin Masson.

29 nov.

FLEUR DE SARRASIN, FARINE DE BLE-D'INDE, FARINE D'AVOINE, POMMES CHOISIES, d'Hiver, BEURRE CHOISI, FROMAGES AMERICAINS, A vendre chez

HARLOW CHANDLER, 126, Rue des Commissaires.

29 nov.

MAGASIN DE TABAC,

55, RUE MCGILL, 55.

LE Soussigné, Fabricant de TABAC, CIGARETTES, etc., annonce au public de Montréal qu'il vient d'ouvrir un MAGASIN de TABAC au No. 55, Rue McGill. Ayant consacré la plus grande partie de sa vie dans les meilleures Fabriques des Etats-Unis, il est en mesure de rencontrer honorablement les désirs de ceux qui voudront bien lui accorder leur patronage. Les Fumeurs peuvent trouver à son Etablissement les meilleurs CIGARES qui, par leur qualité et le bas prix de leur coût, défient toute compétition.

Aussi, un grand Assortiment de PIPES d'E-CUME de MER, CALUMETS et autres PIPES, propres à être donnés en PRESENTS de FETES.

L'ENSEIGNE DE L'INDIEN, 55, RUE MCGILL, 55, PAUL MARIN.

27 nov.

SALLE DES ARTISANS.

Succès Brillant!!

POSITIVEMENT

LA DERNIERE SEMAINE

COMMENÇANT

LUNDI, le 2 Décembre.

LA

GUERRE DES INDES!

ET LA

Rébellion des Cipayes!!

PANORAMA PANOPTIQUE

Le plus extraordinaire, mis par un Mécanisme étonnant.

780,000.

Modèles mobiles d'Hommes, de Chevaux et d'Animaux, grandeur naturelle.

Aucune Exhibition n'a été créée dans le monde une sensation plus profonde que ce Panorama, qui a été montré à Londres à l'Aristocratie durant plus de 60 Soirées consécutives. Sur demande, il a été déroulé devant la Reine Victoria, l'Empereur des Français, qui l'ont contemplé comme le N°1 plus ultra du génie humain.

Ce n'est pas un Panorama Point sur une centaine de pieds de Canaves, mais une Représentation vivante et réelle produite sur des Modèles mécaniques, réhaussée par le soubresaut du génie.

Des batailles, auxquelles plus de 30,000 hommes ont pris part, sont représentées avec toute la pompe et les circonstances d'une guerre glorieuse. Les villes sont prises à la pointe de la bayonnette; les champs de bataille sont représentés avec toutes leurs horreurs. Les vaisseaux marchent comme s'ils étaient sur l'eau. La scène du pays est représentée d'après la topographie et la géographie. En un mot, aucune Description ne peut approcher de ce

TRIOMPHE DU MÉCANISME ET DE CETTE MERVEILLE DU SIECLE.

C'est le produit de l'art le plus complet et le plus étendu qui a pour Auteur l'Artiste Français, Monsieur PROSPERE BOUVAIR.

LE

GENERAL TOM THUMB,

Le plus petit Homme vivant!

Agé de 25 ans, mesurant 32 pouces de haut, et pesant 35 livres, est engagé et paraîtra à chaque Exhibition dans différents caractères, représentant Charles VI, François Hernandez Cortez, le Conquérant du Mexique, les Empereurs Montezuma, Quetzalcoatl et Gautymorin. Il donnera aussi une courte description de sa vie et de ses voyages en Europe, aux Etats-Unis et dans les Indes Orientales.

Une Lecture explicative par M. GOOLBAUGH, qui est familiar avec la contrée, ayant voyagé et ayant écrit de belles pages sur ce sujet.

Ce Panorama a reçu la meilleure recommandation de la Presse et des premiers Citoyens des Villes où il a été exhibé. Dans un Edition de près d'une colonne, le Times de Londres dit que "c'est une image frappante de la vie réelle." Le Monitor de Paris dit "qu'il ne peut y avoir de paroles pour donner une idée de sa grandeur." et la Presse américaine en dit autant.

Vente par Autorité de Justice.

SERA VENDU, au plus offrant et dernier enchérisseur, la Demeure de la Paroisse STE. MARIE, MARI, le TROISIEME jour du Mois de DECEMBRE prochain, à ONZE heures de l'avant-midi.

UNE TERRE dépendant de la Communauté de biens qui a existé entre Dame CELESTE BREAU et feu MOISE COUSINEAU, en son vivant du dit lieu de Ste. Marie, sise et située en la dite Paroisse Ste. Marie, au Nord de la Concession Ste. Marie, contenant de désignée sous Lot No. 43, contenant trois arpents de front sur vingt arpents de profondeur, plus ou moins, bornée en front par le chemin de base de la dite Concession Ste. Marie, derrière par les Terres de la Concession St. Guillaume, tenant d'un côté au Lot No. 42, et d'autre côté à celui du Lot No. 44, avec une bonne Grange et une Maison dessus érigées.

Les Conditions seront connues le jour de la Vente.

Pour plus amples informations, s'adresser au Notaire soussigné, à Ste. Marie.

ANT. LEFEBVRE, N. P.,
Ste. Marie, 17 nov. 1861. cs-lps-146



MANUFACTURIER ET MARCHAND

Chaussures et de Cuir,

De toutes sortes.

No. 4, Grande Rue St. Laurent, MONTREAL.

20 nov. 147

MIROIRS, MIROIRS.

SCOTT & MARSDEN,

Graveurs et Doreurs, etc.,

ONT actuellement en mains un Assortiment considérable de

CADRES EN BOIS GRAVES

faits dans les bois les plus précieux, et à la satisfaction des acheteurs.—Echantillons en mains.

Cadres pour Portraits et Gravures

S. & M. attirent l'attention publique sur leurs nouveaux patrons de CADRES pour toutes sortes de gravures qui, par leur variété et leur beauté, ne peuvent être surpassés par aucune autre maison en Canada. Aussi n'employant que les hommes les plus capables et les plus expérimentés et n'ayant que des matériaux de première qualité, le public peut être assuré de n'avoir à cet établissement que les ouvrages les plus solides, à conditions libérales.

CADRES EN FORME OVALE.

Un large assortiment constamment en mains. N'ayant leur emploi que les meilleurs ouvriers de New-York, ils peuvent vendre à une grande réduction de prix.

No. 2 QUARRE DU MARCHE-AU-FOIN, Montréal, 15 Novembre 1861. 145

COMPAGNIE D'ASSURANCE

BRITISH AMERICA.

Assurance Maritime et contre le Feu.

CETTE Compagnie est la plus ancienne Compagnie incorporée par la Province, et a fait avec succès des opérations depuis 28 ans; elle a payé durant ce temps au-delà

D'un Million de Dollars de Réclamations.

La Compagnie a un grand Fonds de Réserve, lequel, avec son Capital, est placé dans la Province, offre à l'Assuré des garanties secondaires à aucune Compagnie en opération en Canada.

CETTE Compagnie prend des Risques de première Classe jusqu'au montant de \$12,000, aux Taux les plus modérés.

Elle assure les Vaisseaux et leurs Cargaisons contre les dangers de la Navigation.

H. M. GAULT, Agent-Général.

No. 45, Rue St. François-Xavier, C. H. LAMONTAGNE, Assistant-Agent.

No. 30, Rue St. Gabriel. 11 nov. cm-aps-143

71.

Les célèbres POELES ALBANIAN à CHARBON, d'une construction supérieure, et POELES ALBANIAN à AIR CHAUD, nouvel Article digne de l'attention du public.

71, Rappelez-vous du No. 71, Grande Rue St. Jacques.

RODDEN ET MEILLEUR.

POELES DE CUISINE

Bois et Charbon

A BAS PRIX.

Dernièrement reçu, un nouvel Assortiment, garanti pour donner entière satisfaction, adaptés pour chauffer soit avec du Charbon ou du Bois.

RODDEN ET MEILLEUR.

Poeles "Mammoth"

A BON MARCHÉ et commodément pour les Magasins et les Boutiques.

RODDEN ET MEILLEUR.

LE CÉLÈBRE

"NORTH AMERICA."

Un POELE de CUISINE pour BOIS et CHARBON avec améliorations toutes récentes; à très-bas Prix.

RODDEN ET MEILLEUR.

GRILLES A CUISINE DE N.-Y.,

Fournaises Portatives

"ALBANIAN" et "MAGRE."

Chaudières et Pelles à Charbon.

No. 71, Rappelez-vous du No. 71.

GRANDE RUE ST JACQUES.

RODDEN ET MEILLEUR.

13 nov. 143

L. J. PREGEN,

Collecteur, Agent, Copiste,

PORTEUR DE LETTRES FUNÉRAIRES,

Etc., etc., etc.

BUREAU, chez M. Z. Chapeau, Libraire, vis-à-vis le Palais de Justice, au No. 57, Rue Craig, près le Marché-à-Foin, Montréal.

REFERENCES:

C. S. Chénier, Ecr. G. R. R. Trudeau, Ecr. H. Peltier, Ecr. M. D. C. A. Leblanc, Ecr. 6 nov. am-141

Avis aux Entrepreneurs.

DES SOUMISSIONS seront reçues par les Syndics des Sts. Anges alias St. Michel de La Chine pour les Bâtisses d'une Eglise, d'une Sacristie, d'un Presbytère et Dépendances Curiales jusqu'au 2 de Décembre prochain.

Pour les Plans et Devis qui sont à la demeure du Curé, et pour les autres informations nécessaires, s'adresser à l'un des Syndics ou au sous-signé Curé, demeurant dans le Village de La Chine. On ne s'engage pas à prendre la plus basse.

Pat ordre des Syndics, N. PICHÉ, Procureur, Curé 15 nov. i-lps-145

A VENDRE,

PLUSIEURS LOTS à BATIR sur la Rue Ste. Elizabeth, entre les Rues Mignonne et Ste. Catherine.

Ce Terrain est couronné.

Pour les conditions et pour le Plan, s'adresser au Propriétaire soussigné, No. 9, Rue St. Gabriel.

JOS. DUFAUX, fils. 28 oct. am-128

Ouvrages de la

RELATIONS des JESUITES, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans les Missions des Pères de la Compagnie de Jésus, dans la Nouvelle-France, 3 Vols. gr. in-8° reliés. 60 s. d.

RELATIONS des JESUITES de la NOUVELLE-FRANCE, 1762-1769, pour faire suite aux anciennes relations, avec deux Cartes Géographiques, complètement indispensables de l'Ouvrage précédent, 1 Vol. 12; Prix, broché. 7 6

Le même Ouvrage, relié. 11 3

LA FRANCE aux COLONIES, Etudes sur le développement de la Race Française hors de l'Europe, par E. Hamon, 1 Vol. in-8° broché. 6 3

LE CANADA sous la DOMINATION FRANÇAISE, d'après les Archives de la Marine et de la Guerre, par L. Dussan, 1 Vol. in-8° broché. 2 0

COURS D'HISTOIRE DU CANADA, par J. B. A. Farland, Prêtre, Professeur d'Histoire de l'Université-Laval.—Première Partie, 1534-1563, 1 Vol. in-8° broché. 5 5

RELATION de ce qui s'est passé au Siège de Québec et de la Prise du Canada, par un Belge de l'Etat-Major Général de Québec, Brochure in-12. 0 9

CHARLES GUERIN, Roman de Mœurs Canadiennes, par H. P. J. O. Chauveau, beau Vol. 89 relié. 5 0

En vente chez

FABRE et GRAVEL, No. 30, Rue St. Vincent. 8 nov. 142

Rhumes, Froids, Bronches, etc.

LES LOZENGES de McPHERSON contre le RHUME sont connues par tous ceux qui en ont fait usage, pour être le meilleur, le plus efficace contre le Rhume et le plus agréable au goût. Il est préparé par le soussigné seulement, et à vendre chez les Droguistes dans de petites Boîtes pour 25 cts.

Meilleure qualité d'HUILE de CHARBON, — 3 Chellus le Gallon.

TEREBENTINE qui peut être substituée à l'ESPRIT de TERREBENTINE pour les PEINTURES, — 4 Chellus le Gallon.

J. A. HARTE, Glasgow Drug Hall, No. 30, Rue Notre-Dame. 11 nov. bm-143

185, RUE NOTRE-DAME, 185.

CRINOLINES, de qualités supérieures, en vente chez

McDUNNOUGH, MUIR et CIE.

GANTS, BAS et VÊTEMENTS pour Dames, Hommes et Enfants, en vente chez

McDUNNOUGH, MUIR et CIE.

CHALES, MANTES, MANTELETS, dans les derniers goûts et en grande variété, en vente chez

McDUNNOUGH, MUIR et CIE.

FLANELLES, COUVERTES et autres Etoffes pour l'Automne et l'Hiver, en vente chez

McDUNNOUGH, MUIR et CIE.

FEUTRES pour Dames et Enfants, en vente chez

McDUNNOUGH, MUIR et CIE.

EFFETS de DEUIL, en vente chez

McDUNNOUGH, MUIR et CIE.

De grandes affaires en MARCHANDISES SECHES peuvent être faites chez

McDUNNOUGH, MUIR et CIE.

185, Rue Notre-Dame, Montréal. 11 nov. 1m-143

THÉS ET CAFÉS.

Un Excellent Choix de

THE VERT,

De 3s. à 5s. 6d.

THE NOIR,

De 2s. 6d. à 4s. 6d. et un Thé mélangé, d'un goût supérieur, à 3s. la livre.

EXCELLENT CAFE PUR DE JAVA,

À 1s. 6d. et de

Jamaica,

À 1s. 3d.

Ces Cafés sont moulus au fur à mesure, et, pour cette raison, sont toujours frais.

C. A. MARCHAND et CIE.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Denis.

Nouvellement Reçu.

LES soussignés viennent de recevoir de la Maison

GROSS et BLACKWELL,

un Assortiment de toutes les Variétés de leurs

Fameuses Sauces,

Telles que

Sauces aux Champignons et aux Noix,

Marinades assorties, Gelées, Marmelades, Viandes, Lauges et Jambons marinés et en Pots, Pois verts, Fromages en Valette (forme Ananas).

— ET AUSSI —

Un Assortiment complet et choisi

D'ÉPICERIES

DE PREMIÈRE QUALITÉ.

Les Effets sont portés à Domicile gratis.

C. A. MARCHAND et CIE.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Denis. 22 oct. 175

CHARBON! CHARBON!

J. G. BEARD & CIE.,

COMMERCANTS DE

CHARBON

De toutes espèces.

BUREAU ET COUR:

COIN DES RUES WELLINGTON, MCGILL ET RUE DES SEIGNEURS GRIS.

LES Soussignés ont constamment en mains, pour vendre, du

CHARBON

de toutes les qualités et descriptions suivantes:

Lehigh de toutes grosseurs, Scranton, do

Lackawanna, do

Newcastle, Sidney, Ohio, Charbon de Forges et pour Engins, Etc.

Qu'ils offrent en vente à TRÈS BAS PRIX.

J. G. BEARD & CIE. 22 nov. 148

Aux Patineurs!

SALLE DES PATINEURS

LE soussigné, désirant satisfaire la demande d'un grand nombre de citoyens de Montréal pour un vaste Bâtiment destiné aux Patineurs, s'est décidé à en ériger un à des conditions les plus raisonnables, conditions que nulle autre personne puisse faire!

Quatre Saisons pour le Prix d'une!

La Bâtisse sera construite en Boque, avec Galeries, Chambre de Toilette pour Dames et Messieurs, elle sera aussi éclairée par le Gaz et les Chambres seront chauffées.

CETTE Bâtisse servira au Club seulement aussitôt le froid arrivait jusqu'au printemps, et destiné ensuite pendant l'été à toutes sortes d'Amusements.

Un Gymnase portatif sera établi dans la Bâtisse qui servira aussi à l'Équitation, Chambre de Bain, P. N. Exhibition, etc., etc. La Bâtisse aura 200 pieds de long, 60 de large, 14 de haut sur les côtés et 24 au centre. La Bâtisse aura des Ventilations et un Plancher mobile pour les Bals.

Pour meilleure description, voir le Plan.

CONDITIONS.

La Souscription sera de \$10, payable comme suit: — \$5 comptant, la Liste remplie, et les \$5 autres en Juin.

Les Familles, \$15, et le Souscripteur recevra en échange une Carte d'Admission pour deux hivers au Club des Patineurs, commençant cet automne et continuant l'hiver suivant; de plus, une Carte pour deux étés au Jardin, à commencer du 1er Mai 1862.

La Bâtisse sera pour les deux hivers sous le contrôle du Club qui pourra établir les Règlements et Conditions qu'il lui plaira. Les Dames seront admises. Les Souscripteurs pourront aussi avoir la Bâtisse pour Bals, sans payer d'extra, pourvu que les étrangers invités par eux payent leur admission.

Pour plus amples informations, s'adresser à J. E. GUILBAULT, Directeur 6 nov. 141

HYACINTHES

DOUBLES ET SIMPLES

Pour planter à l'automne dans les Parterres et les Cimetières, à \$12.50 le 100.

Magnifiques Hyacinthes

Pour les Maisons, à \$2.00 la Douzaine.

Tulipes, Crocus, Narcisses, etc.,

Reçu dernièrement de Hollande par

S. J. LYMAN et CIE., Place d'Armes. 4 nov. 141

AVIS.

LE soussigné fera Application à la Corporation pour obtenir l'autorisation de bâtir une Manufacture de Savon sur des Terrains Nos. 60 et 62, Rue St. Urbain.

J. G. HEARLE, cs-140

HUILE DE CHARBON

2s. 6d. le GALLON!

1,000 GALLONS

Reçu tout dernièrement, que l'on peut vendre pour

2s. 6d. LE GALLON!!!

R. J. DEVINS,

PHARMACIEN,

VOISIN DU PALAIS DE JUSTICE

23 oct. 136

AUX CONSOMMATEURS

D'HUILE DE CHARBON.

AUX personnes intéressées qui ont affirmé que

L'HUILE KEROSENE

DE

DOWNER

était inférieure aux autres Huiles, le Soussigné déclare, sans crainte d'être contredit, que l'HUILE KEROSENE de DOWNER

N'EN CONNAIT PAS DE SUPÉRIEURE.

CETTE Huile est maintenant vendue à 70 cts. ou 3s. 6d. le Gallon; et livrée à Domicile, sans charge extra; comme ce Prix est Très-Bas, nous ne pouvons vendre notre Huile qu'à l'Argent comptant.

W. R. HIBBARD, Ancien Dépot de Lampes, 161, Rue St. Paul. 31 oct. 139

50 QUARTS D'HUILE KEROSENE SUPÉRIEURE de DOWNER, au-dessus de toute compétition, — à bon marché et argent comptant.

W. R. HIBBARD, Ancien Dépot de Lampes, 161, Rue St. Paul. 31 oct. 139

CHARBON! CHARBON!

LEHIGH, (frais et venant directement des Mines) toutes grosseurs, première qualité.

NEWCASTLE, pour Forge, première qualité.

NEWCASTLE, pour Forge, première qualité.

BRIQUES A FEU ET GLAISES A FEU, Etc., Etc., Etc.

En Lots à satisfaire les acheteurs et au plus bas prix des marchés.

J. O. MILLER, WOODS & CIE., Coin de la Rue Youville, au pied de la Rue McGill. 31 oct. 139

J. IVERS, Propriétaire. 4 oct. 128

OVIDE J. PARADIS, Facteur d'Orgues. 6 nov. amj-144

JOSEPH LEE, 31, Petite Rue St. Joseph. 20 août. 122

Les Temps sont durs!

Il s'en prépare de plus mauvais!

Fleur à Bon Marché! Pain cher!!

LES Familles devraient faire elles-mêmes le Pain dont elles se servent et employer la Poudre de Boulangerie par excellence de J.E.E.; un simple essai suffira pour leur montrer la grande économie qu'elle peut procurer. Une Direction détaillée est imprimée sur les Paquets qui l'enveloppent, qui, au lieu de blâmer le consommateur, par tous les Épiciers et par le Fabricant soussigné.

JOSEPH LEE, 31, Petite Rue St. Joseph. 20 août. 122

Prieures

Qui doivent être recitées, jusqu'à nouvel ordre

PAR CHAQUE

Prêtre après sa Messe.

SUR CARTON, PRIX—10 CENTS.

A vendre au Bureau de l'Ordre par

PLINGUET et CIE., 26, Rue St. Gabriel. 8 juillet 1861.

CHARBON! CHARBON!

J. G. BEARD & CIE.,

COMMERCANTS DE

CHARBON

De toutes espèces.

BUREAU ET COUR:

COIN DES RUES WELLINGTON, MCGILL ET RUE DES SEIGNEURS GRIS.

LES Soussignés ont constamment en mains, pour vendre, du

CHARBON

de toutes les qualités et descriptions suivantes:

Lehigh de toutes grosseurs, Scranton, do

Lackawanna, do

Newcastle, Sidney, Ohio, Charbon de Forges et pour Engins, Etc.

Qu'ils offrent en vente à TRÈS BAS PRIX.

J. G. BEARD & CIE. 22 nov. 148

Aux Patineurs!

SALLE DES PATINEURS

LE soussigné, désirant satisfaire la demande d'un grand nombre de citoyens de Montréal pour un vaste Bâtiment destiné aux Patineurs, s'est décidé à en ériger un à des conditions les plus raisonnables, conditions que nulle autre personne puisse faire!

Quatre Saisons pour le Prix d'une!

La Bâtisse sera construite en Boque, avec Galeries, Chambre de Toilette pour Dames et Messieurs, elle sera aussi éclairée par le Gaz et les Chambres seront chauffées.

CETTE Bâtisse servira au Club seulement aussitôt le froid arrivait jusqu'au printemps, et destiné ensuite pendant l'été à toutes sortes d'Amusements.

Un Gymnase portatif sera établi dans la Bâtisse qui servira aussi à l'Équitation, Chambre de Bain, P. N. Exhibition, etc., etc. La Bâtisse aura 200 pieds de long, 60 de large, 14 de haut sur les côtés et 24 au centre. La Bâtisse aura des Ventilations et un Plancher mobile pour les Bals.

Pour meilleure description, voir le Plan.

CONDITIONS.

La Souscription sera de \$10, payable comme suit: — \$5 comptant, la Liste remplie, et les \$5 autres en Juin.

Les Familles, \$15, et le Souscripteur recevra en échange une Carte d'Admission pour deux hivers au Club des Patineurs, commençant cet automne et continuant l'hiver suivant; de plus, une Carte pour deux étés au Jardin, à commencer du 1er Mai 1862.

La Bâtisse sera pour les deux hivers sous le contrôle du Club qui pourra établir les Règlements et Conditions qu'il lui plaira. Les Dames seront admises. Les Souscripteurs pourront aussi avoir la Bâtisse pour Bals, sans payer d'extra, pourvu que les étrangers invités par eux payent leur admission.

Pour plus amples informations, s'adresser à J. E. GUILBAULT, Directeur 6 nov. 141

HYACINTHES

DOUBLES ET SIMPLES

Pour planter à l'automne dans les Parterres et les Cimetières, à \$12.50 le 100.

Magnifiques Hyacinthes

Pour les Maisons, à \$2.00 la Douzaine.

Tulipes, Crocus, Narcisses, etc.,

Reçu dernièrement de Hollande par

S. J. LYMAN et CIE., Place d'Armes. 4 nov. 141

